

## COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU



### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 juin 2011

L'an deux mil onze, le seize juin à dix neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay-le-Château

#### ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN		Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUT	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise POBEAU		Virginie LAVALETTE	X	Bernadette ACCOLAS	X

#### ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS - M. Jean-Luc REBY

#### Point n°1 : Approbation du compte rendu de la réunion du 20 mai 2011

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### Point n°2 : SICTOM

**Claude MICHEL** explique que le président du SICTOM n'a pas encore étudié la possibilité de réduire le nombre de ramassage. La réunion sollicitée par les délégués d'Ainay-le-Château afin de faire un point sur divers éléments n'est pas programmée. A cette future réunion devraient être abordés :

- o La fréquence des ramassages,
- o La possibilité de mise en place d'un forfait « entreprise » au lieu d'un paiement au coup par coup pour le dépôt des cartons à la déchetterie,
- o La taxe des résidences secondaires...

le but de ces démarches étant d'encourager la démarche citoyenne.

#### Point n°3 : Maison médicale

**Thierry AUDOUIN** informe le conseil municipal que la diététicienne a n'exerce plus à la maison médicale.

**Monsieur le Maire** annonce que le Dr Jonathan LION concrétise sa venue avec sa future épouse, elle aussi, diplômée en médecine. Les deux médecins se sont engagés en signant avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et le Conseil Général, une convention sur leur projet d'installation au sein de la Maison Médicale Pluridisciplinaire d'Ainay-le-Château.

## **Point n° 4 : Assainissement**

**Claude Michel** informe l'assemblée que :

- La demande de subvention relative à l'assainissement des *Petites Chaumes* a été faite. Le Conseil Général dispose de deux mois pour instruire le dossier.
- Les boues de la station d'épuration sont toujours chargées en cuivre d'après les toutes dernières analyse ; une solution alternative consistant à isoler les boues, en bout de champ, et faire un apport de chaux, pourrait permettre leur épandage. Cette solution est à l'étude avec la collaboration du B.D.Q.E. (Bureau de la Qualité de l'eau).

## **Point n° 5 : Personnel Communal**

La commission Communale du personnel s'est réunie et a décidé d'attribuer une somme déterminée à caractère exceptionnel, en fin d'année, pour encouragement.

## **Point n° 6 : Questions diverses**

### ***1) Succession Jacquet***

Le généalogiste a rendu son étude. Les frais de succession ne peuvent être pris en charge par la famille pour des raisons financières. Il est nécessaire de délibérer. ***Le conseil Municipal accepte à l'unanimité de prendre en charge les frais à hauteur de 4 000 €.***

### ***2) Moto-cross***

Le Président de l'association de Moto-cross demande d'installer 3 ALGECO (construction modulaire) sur le terrain. Le Conseil Municipal donne son accord à condition qu'une convention soit réalisée et sous réserve, que cela coïncide avec les lois liées à l'urbanisme.

### ***3) Travaux***

Monsieur Le maire fait état des travaux en cours :

- Réparation de la toiture du hangar, domaine « Moulins de la Rivière »,
- Mise en place d'une tôle striée pour amortir le bruit généré par la climatisation de la Maison Médicale,
- Point I – Modification des toilettes actuelles pour accès depuis le Point I et installation hors gel pour l'hiver,
- Voierie – Réparation du revêtement du Champ de Foire aux abords des salles communales et réfection de la placette près du « petit bonheur ».

### ***4) Restauration de la maison Bourbonnaise – rue des Récollets***

Le président M. Guitton de l'Association des Amis de Saint de St Jacques de Compostelle rédige actuellement une convention de mise à disposition qui sera soumise au Conseil Municipal.

**Monsieur Le Maire** indique qu'une prochaine réunion aura lieu fin juin pour l'établissement d'un planning de travaux avec les entreprises concernées. L'ouverture du refuge est impérative pour le 15 mars 2012.

L'Assemblée Générale de l'association devrait avoir lieu à Ainay-le-Château courant février 2012.

#### ***5) Demande de subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes***

Le Comité des fêtes demande une subvention exceptionnelle de 1 000€ pour couvrir une partie des frais du spectacle équestre prévu le 15 août 2011 à Ainay-le-Château.

Il est rappelé que le budget total alloué aux 32 associations et organismes assimilés, est de 6 000 €. Aucun montant n'a été budgétisé pour couvrir cette manifestation en particulier. Après discussion des membres du Conseil Municipal, une subvention exceptionnelle de 400 € est allouée au Comité des Fêtes.

#### ***6) Demande de M et Mme Colin***

M et Mme Colin demande de garer leur véhicule dans une propriété appartenant à la commune en contrepartie de son entretien. Un courrier d'accord leur sera fait.

#### ***7) Liaison ferroviaire Clermont - Paris***

Le Conseil Municipal délibère pour soutenir la demande du Conseil Régional pour le transfert des départs et arrivées en gare d'Austerlitz  
Délibération

#### ***8) Signalisation et sécurité routière***

L'achat d'un panneau cinémomètre est prévu au budget 2011 mais dans un premier temps, le Conseil Municipal souhaite se renseigner pour le prêt d'un appareil ce qui permettrait de tester son efficacité.

**Gérard REVIDON** demande que la signalisation routière au sol soit renouvelée.

**L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.**

**Le prochain conseil municipal est fixé**

**Le vendredi 5 août 2011 à 19h00**